

Nouméa, le 10 février 2021



Le Directeur

Direction Territoriale

Vaison des Sports

24 Rue Duquesne

98800 NOUMEA

3P 4224

98847 NOUMEA CEDEX

Téléphone : 28 25 82

➔ mail : [unss@ac-noumea.nc](mailto:unss@ac-noumea.nc)

Internet : [www.unss.nc](http://www.unss.nc)

VRéf. : HD /2021



la Présidente

3P 0061

98845 NOUMEA CEDEX

mail : [secretariat.usepNC@gmail.com](mailto:secretariat.usepNC@gmail.com)

Internet :

[www.nouvellecaledonie.comite.usep.org](http://www.nouvellecaledonie.comite.usep.org)

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat, présidents des associations sportives,

Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs de l'enseignement primaire,

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs d'école,

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants des écoles primaires,

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs d'EPS, animateurs des associations sportives,

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents et délégués des comités USEP de circonscription,

### **Objet: Journée du sport scolaire, rentrée 2021**

Dans l'esprit de la circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 de l'UNSS et de la semaine du sport scolaire de l'USEP-NC, la journée du sport scolaire est fixée au **mercredi 10 mars 2021 dans tous les collèges et lycées de Nouvelle-Calédonie**. Elle a pour but de promouvoir le sport scolaire, en partage avec les élèves des écoles primaires des secteurs.

### **Objectif de la journée**

- Cette journée est l'occasion de mieux faire connaître les activités des associations sportives (AS) auprès des membres de la communauté éducative des établissements, auprès des élèves des écoles primaires en cycle 3 (USEP-NC), auprès du monde sportif local et des collectivités territoriales.
- C'est l'occasion de faire découvrir aux différents publics que les nombreuses activités physiques et sportives proposées dans les AS sont accessibles quels que soient l'âge, les handicaps ou les motivations de chacun.
- Cette opération vise enfin à sensibiliser et à inciter le grand public à pratiquer une activité physique et sportive d'une manière régulière et durant toute la scolarité, dans un objectif de bien-être et de santé.

### **Une mobilisation de toutes les AS et de tous les comités USEP de circonscription.**

Dans les établissements et les écoles, tout ou partie de la matinée du 10 mars peut être banalisée afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves ainsi que la continuité avec les activités des associations sportives se déroulant l'après-midi.

Plus particulièrement, la mobilisation du plus grand nombre d'élèves des collèges/lycées et du cycle 3 du primaire est recherchée, tout comme la participation de leurs parents et de leurs enseignants. Cette journée doit constituer un moteur à la pratique d'activités physiques et sportives pour tous les élèves, de la maternelle au lycée. C'est enfin, une nouvelle occasion de rapprochement entre les enseignants du primaire et du secondaire pour faire vivre de façon concrète la liaison CM1-CM2-6<sup>ème</sup> conformément à la délibération n°127 du 13 janvier 2021.

De nombreuses activités sous forme de manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous, pourront être organisées (tournois, défis, jeux, concours, etc.).

### **Une mobilisation des acteurs locaux**

Cette journée pourra aussi être l'occasion de mobiliser les partenaires sportifs et institutionnels de l'UNSS-NC, des AS et de l'USEP-NC. La participation des ligues sportives, des clubs et du CTOS peut permettre de réaliser des actions de promotion et d'ouverture autour des valeurs véhiculées par le sport et l'Olympisme.

Pour cette quatrième édition sur le territoire, une forte mobilisation des enseignants d'EPS, des enseignants des écoles primaires et de l'ensemble de la communauté éducative est indispensable pour faire rayonner cette action, signe fort de l'importance donnée au sport scolaire, élément de dynamisation et de cohésion au sein des écoles et des établissements scolaires.

Yolande VERLAGUET

Romain CAPRON

Erick ROSER

Présidente de l'USEP-NC

Directeur de la DENC

Vice-recteur  
Directeur général des  
enseignements  
Président de l'UNSS-NC